



N° 7793
Entrée le 17.03.2023
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 17.03.2023

Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 17 mars 2023

Monsieur le Président,

Par la présente, nous nous permettons de poser une question parlementaire concernant **les accouchements** à Madame la **Ministre de la Santé** et à Monsieur le **Ministre de la Sécurité sociale**.

Dans le contexte des discussions sur l'organisation des hôpitaux, et notamment des maternités et des conditions d'accouchement au Luxembourg, nous voudrions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé :

- 1) **Madame et Monsieur les Ministres peuvent-ils nous indiquer le nombre d'accouchements annuels, ventilés par mois et par maternité depuis 2010 ? Combien de naissances ont eu lieu en-dehors des maternités?**
- 2) **Les naissances peuvent-elles être ventilées par chiffres par année et par jour de semaine depuis 2010?**
- 3) **Madame et Monsieur les Ministres peuvent-ils décomposer cette évolution selon les différentes maternités du Grand-Duché, en vue de définir la répartition des accouchements sur les différents établissements hospitaliers par jour de semaine?**
- 4) **Quelle est la répartition des modes d'accouchement depuis 2015 dans les différentes maternités au Luxembourg par jour de semaine, à savoir accouchement par voie basse ou accouchement par césarienne, voire par d'autres modes tels que forceps et autres?**
- 5) **Quelle est la répartition entre les accouchements déclenchés et accouchements non déclenchés dans les différentes maternités au Luxembourg par jour de semaine depuis 2015 ?**
- 6) **Quel est le taux d'accouchements ayant eu lieu sous péridurale dans les différentes maternités au Luxembourg par jour de semaine depuis 2015?**
- 7) **Madame et Monsieur les Ministres peuvent-ils nous informer sur le nombre d'accouchements au Luxembourg en fonction des différentes tranches horaires, à savoir: 0h00 à 6h00 / 6h00 à 8h00 / 8h00 à 14h00 / 14h00 à 18h00 / 18h00 à 20h00 / 20h00 à 24h00, ventilé par maternité depuis 2015 afin de pouvoir analyser l'évolution de la charge de travail dans les salles d'accouchement au fil de la journée?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Josée LORSCHÉ
Députée



Marc HANSEN
Député



Charles MARGUE
Député